

Madame, Monsieur,

Je fais suite à votre interpellation concernant la sécurité routière et les mesures répressives qui s'accroissent ces dernières années. Dans un premier temps, je tiens à vous faire part de mon engagement et des actions que j'ai menées durant ce précédent mandat en répondant aux revendications qui ont été portées à ma connaissance, notamment celles de l'Automobile Club Lorrain (ACL) ou de la Fédération Française des Motards et Citoyens (FFMC 54). Ainsi, dès 2013, j'ai interpellé Monsieur le Ministre de l'Intérieur concernant le manque de signalisation et le caractère non réglementaire de nombreux ralentisseurs sur les routes du territoire et qui donc contreviennent à la loi. De la même façon, en 2016, j'ai fait part de mon soutien à un projet d'aménagement de la loi qui proposait de supprimer le retrait automatique d'un point de permis quand le dépassement de vitesse, sur des routes hors-agglomération, était inférieur à 10 km/h.

Ce genre d'aménagement me semble être très pertinent puisqu'il ne remet pas en cause tout un ensemble de dispositifs de sécurité routière qui a, malgré tout, fait ses preuves, le taux de mortalité sur les routes ayant diminué de 55% depuis 2000. Cependant, il laisse une marge de manœuvre à des erreurs « humaines » pour des personnes qui ne sont pas des « délinquants de la route ».

Ce sont ces valeurs et cette vision de la sécurité routière que j'ai portées et que je porterai à l'Assemblée Nationale : le maintien des dispositifs de sécurité routière tout en permettant des aménagements à la marge et en combattant l'accumulation de petites réglementations qui, petit à petit, décrédibilisent l'ensemble du code de la route. Il me semble, en effet, primordial de pouvoir se concentrer sur une politique de sécurité routière cohérente, mettant en avant les opérations de prévention et de sensibilisation, essentielles pour diminuer la mortalité sur les routes, et de cesser d'accumuler des petites règles contraignantes.

Enfin, concernant la privatisation des voitures équipées de radars embarqués, je suis tout à fait opposé à ce que des missions régaliennes, qui reviennent légitimement à la Police, soient confiées à des sociétés privées. Cela doit rester une prérogative de l'État. Il y a là une véritable dérive due au contexte d'austérité budgétaire, qui explique aussi le manque d'investissement dans le maintien et l'entretien des routes. Ce sont ces missions de services publics de l'État que je porte et que je revendique.

Restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Hervé Féron.